



PTIT TOUR USEP 2017 - LINAS

- ❶ Présentation du projet
- ❷ Interdisciplinarité du projet
- ❸ Organisation

❶ Présentation du projet

Dans le cadre des activités « Fête du vélo », nous organisons une manifestation à Linas . Ce rassemblement s'effectuera sur deux journées. Les enfants et accompagnateurs camperont sur le stade du COSOM de Linas.

Les dates prévues pour cette organisation sont les 15 et 16 mai 2017 ou 22 et 23 mai 2017.

❷ Interdisciplinarité du projet

Le projet s'articule sur deux axes :

- Un axe sportif ⇒ pratique de la bicyclette et jeux sportifs
- Un axe culturel ⇒ sujet d'étude : événements sportifs et culturels de 1944 (naissance de l'USEP) à 2016.
- Axe culturel/axe sportif ⇒ grand jeu de l'oie « de 1944 à 2017 ».

Organisation

1^{er} jour

- Matin et début après-midi : déplacement à bicyclette vers le lieu de rendez-vous.
- Après midi: parcours découverte le long de la vallée de l'Orge jusqu'au Cosom de Linas (ou accès direct pour certaines classes).
- Repas du soir .
- Démonstration VTT Trial par l'AEP Cerny.



2^{ème} jour

- Petit déjeuner.
- Grand jeu « » (culturel et sportif) autour de l'exposition des travaux des classes.
- Pique-nique + rangement du campement.
- Résultats et remise de souvenirs.
- Retour dans les écoles.

IMPORTANT : envoyez-nous votre projet de parcours détaillé avant le 1^{er} avril 2017 !

③ Organisation sur le site de Linas

A. Déroulement

Lundi 15 ou 22 mai 2017

Horaires	
9h00 à 11h00	Départ à bicyclette des écoles
12h00 à 13h00/13h30	Pique-nique sur le chemin aller
13h30 à 15h00	Fin du parcours vélo vers la vallée de l'Orge.
15h30 à 16h30	Trajet collectif de l'Orge à Linas
16h30 à 17h00	Goûter
17h00 à 19h00	<ul style="list-style-type: none">- Installation du campement- Visite de l'exposition des travaux des classes- Activités en autonomie
19h00 à 20h30	Dîner
20h30 à 22h00	Veillée : -Démonstration de vélo trial



Mardi 16 ou 23 mai 2017

Horaires	
7h30 à 9h00	Petit déjeuner/Rangement et démontage des tentes
9h30 à 12h00	Grand jeu « fête du vélo »
12h00 à 13h30	- Pique-nique - Fin rangement et démontage des tentes
13h30 à 14h00	Résultats et remise des trophées
14h00/...	Retour dans les écoles

B. Installation

La manifestation se déroule au COSOM de Linas.

L'installation du campement s'effectuera sur le terrain de football en herbe. Les emplacements des classes seront définis.

Mise à disposition des douches et sanitaires du COSOM. L'utilisation des sanitaires (douches) se fera **sous la responsabilité d'un adulte afin de veiller au respect de l'état des lieux.**

C. Préparation des classes

Panneaux d'exposition

Chaque classe qui participera au rassemblement doit réaliser 2 panneaux format **50x65cm** portant sur les événements culturels et sportifs d'une année déterminée (voir tableau). Les textes devront être dactylographiés, en utilisant une police d'écriture de 28 au minimum. **Ces panneaux seront déposés au bureau de l'USEP le jeudi 4 mai au plus tard.**

Matériel

Chaque classe fournit :

- Le matériel de camping (tentes, duvets, bâche pour le pique-nique ...)
- **Les assiettes, gobelets, couverts, serviettes, papier WC, torchons, éponge...**
- Pour les repas, voir fiche de réservation jointe



L'USEP peut prêter des casques aux élèves qui n'en n'ont pas, dans la limite de ses stocks.

Deux lieux de rendez-vous seront fixés dans la vallée de l'Orge selon la provenance des groupes pour se rendre ensemble à Linas par les chemins du parc de l'Orge et la piste cyclable.

Il restera donc environ 8 kms à faire depuis ces points de ralliement. Prévoir donc le reste du parcours, soit depuis l'école, soit depuis un point de départ au choix, pour parcourir de 20 à 25 kms jusqu'à ces points (St Germain les Arpajon pour ceux venant du Sud, Le Perray à Ste Geneviève pour ceux du Nord).

Les classes venant de l'Ouest iront directement à Linas par un trajet d'environ 30 kms étalé sur la journée.

Toutes les classes enverront leur parcours à l'USEP dès qu'il sera défini, le principe étant de réaliser au moins 30 kms à vélo. Certaines écoles situées à plus de 30 kms de Linas devront donc choisir un point de départ adapté et un acheminement vers ce point. D'autres, situées trop près, doivent prévoir d'allonger le trajet jusqu'au point de rassemblement.

Ne pas oublier

- Envoi de la demande d'autorisation de départ (formulaire joint) avant février 2017 à l'Inspection Académique → 1 par école. Vous pouvez utiliser à cet effet le projet départemental.
- L'agrément des adultes pour le déplacement à vélo (1 accompagnateur pour 6 enfants).